

Paris, le 16 mai 2018

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Bureau syndical Autolib' et Vélib' Métropole se tiendra :

**22 mai 2018 à 15 heures**

**Dans les locaux du Syndicat**  
2 rue Jean Lantier 75001 PARIS  
(1<sup>er</sup> étage)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibération
  - Modification du tableau des emplois permanents
2. Points d'information sur le service public Vélib'
  - Plan d'actions Vélib' (avancement du déploiement et utilisation du service Vélib')
  - Mesures de dédommagement pour les abonnés Vélib'
  - Récupération des vélos sur l'espace public
3. Points d'information sur le service public Autolib'

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente



*Catherine Baratti-Elbaz*  
Catherine Baratti-Elbaz  
Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris

**En cas d'absence, je vous remercie de contacter le Syndicat au **01 80 18 92 04** et de retourner le pouvoir ci-joint complété au Syndicat Autolib' et Vélib' Métropole à l'adresse suivante : [pierre.rapeau@autolibvelibmetropole.fr](mailto:pierre.rapeau@autolibvelibmetropole.fr)**